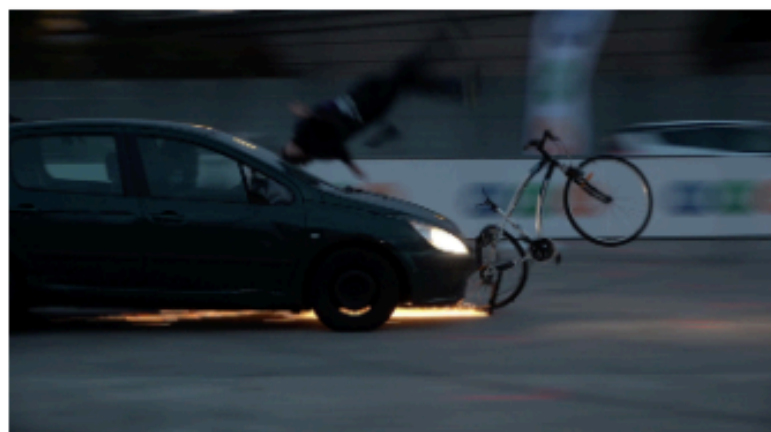


Prévention des risques routiers

3 crash-tests inédits : visibilité piéton, trottinette et cycliste



Ce week-end, c'est le changement d'heure. La nuit va tomber plus tôt. Chaque année, dans les semaines qui suivent ce passage à l'heure d'hiver, le nombre d'accidents de piétons augmente de 50 %. Pour rappeler aux usagers vulnérables (piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et autres engins de déplacement personnel motorisés), l'importance de se rendre visible, MMA a organisé ce matin les premiers crash-tests visibilité.

Photos et vidéos libres de droits disponibles ici :
<https://cloud.entrenoussoitdit.fr/index.php/s/6YY4rmemjnZQNR2>

Passage à l'heure d'hiver : l'accidentologie des usagers vulnérables

Selon l'ONISR, chaque année, le passage à l'heure d'hiver est marqué par une hausse des accidents de la route de près de 50 % pour la seule tranche horaire 17h à 19h et de 18 % sur la tranche horaire 7h à 9h. Près de la moitié des piétons tués chaque année le sont sur les 4 mois de novembre à février-

Cette année, le risque est encore plus important alors que les déplacements à pied, à vélo ou à trottinette explosent depuis la sortie du confinement. Ainsi, la mortalité des cyclistes, par exemple, a fortement augmenté, avec 37 tués en septembre, soit 15 de plus par rapport à l'année dernière.

Des crash-tests pour lutter contre la sinistralité routière

Dans le cadre de ses actions de prévention des risques routiers, MMA a organisé ce vendredi 23 octobre à Paris, 3 crash-tests inédits mettant en scène un accident entre une voiture roulant à 50 km/h et un piéton, un usager de trottinette électrique et un cycliste. Pour chaque choc, la cause de l'accident était le manque de visibilité de l'utilisateur.

« L'objectif est de montrer qu'un bon équipement permet d'améliorer considérablement la visibilité et donc la sécurité de ces usagers. Sans aucun équipement rétro réfléchissant, les piétons et les cyclistes ne sont visibles qu'à 30 mètres, alors qu'ils sont visibles à plus de 150 mètres lorsqu'ils en sont équipés. Or, pour un automobiliste, la distance d'arrêt est au minimum de 25 mètres pour une vitesse de 50 km/h », explique Cécile Lechère, en charge de la prévention des risques routiers chez MMA.

Les conseils pour se rendre visible

Quelques gestes simples permettent à tous les usagers de la route et notamment aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, de se rendre visible :

- porter des vêtements de couleurs claires,
- porter des équipements rétro réfléchissants,
- à vélo ou à trottinette, porter un gilet haute visibilité,
- à vélo ou à trottinette, allumer ses feux, disposer de catadioptrés à l'avant et à l'arrière.

Contacts presse : agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin - Tél. : 01 40 29 15 54 / 06 30 10 92 22 - Mail : cmathurin@entrenoussoitdit.fr
Sarah Maurit - Tél. : 01 40 29 15 53 / 06 18 39 45 83 - Mail : smaurit@entrenoussoitdit.fr